

Concours de logement « Welcome Home » d'ESO
RÈGLES OFFICIELLES

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

DESCRIPTION DU CONCOURS : le concours de logement « Welcome Home » d'ESO (le « **Concours** ») se compose d'une phase de soumission (la « **Période de soumission** ») qui commence le ou aux alentours du jeudi 8 mai 2025 à 12 h 00 heure de l'Est (« **HE** ») et s'achève le vendredi 6 juin 2025 à 12 h 00 HE, suivie par une phase de sélection (la « **Période de sélection** ») qui commence le ou aux alentours du vendredi 6 juin 2025 à 13 h 00 HE et s'achève le ou aux alentours du jeudi 19 juin 2025 à 23 h 59 HE. La Période de soumission et la Période de sélection sont collectivement dénommées dans les présentes Règles officielles la « **Période du Concours** ». Pendant la Période de soumission, les participants sont invités à faire preuve de créativité et à soumettre leurs créations de logement uniques issues de The Elder Scrolls Online, tout en respectant les « Règles de soumission », comme plus précisément énoncées ci-dessous. La participation au Concours ne constitue pas une participation à d'autres promotions, concours ou tirages au sort. En participant au Concours, chaque participant accepte sans réserve de se conformer aux présentes Règles officielles et aux décisions de Bethesda Softworks LLC 1370 Piccard Drive Rockville, MD 20850 U.S.A. (l'« **Organisateur** »), qui seront toutes définitives et contraignantes à tous égards.

VEUILLEZ LIRE CES RÈGLES OFFICIELLES ET LES CONDITIONS D'UTILISATION CONNEXES DE ZENIMAX MEDIA, DISPONIBLES SUR <https://www.zenimax.com/legal/terms> (LES « **CONDITIONS D'UTILISATION** »), AINSI QUE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ EN LIGNE DE ZENIMAX MEDIA, DISPONIBLE SUR <https://www.zenimax.com/legal/privacy>, (TOUTES INCLUSES ICI PAR RÉFÉRENCE) AVANT DE PARTICIPER AU CONCOURS. EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS ACCEPTEZ CES RÈGLES OFFICIELLES ET LES CONDITIONS D'UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA CLAUSE D'ARBITRAGE CONTRAIGNANTE ET LA RENONCIATION À UN RECOURS COLLECTIF INCLUSES DANS LA SECTION 15 DES CONDITIONS D'UTILISATION.

ÉLIGIBILITÉ : Tous les participants doivent (a) avoir au moins 18 ans ou l'âge légal de la majorité dans leur pays de résidence, l'âge le plus élevé au moment de la participation prévalant (les résidents de l'Alabama ou du Nebraska doivent être âgés d'au moins 19 ans et les résidents du Mississippi d'au moins 21 ans) ; (b) posséder une pièce d'identité en cours de validité ; et (c) être résidents légaux soit : (i) de l'un des 50 États des États-Unis ou du District de Columbia ; (ii) du Canada (à l'exclusion de la province du Québec) ; (iii) de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Irlande, de la Belgique, de la Suède, de la Suisse, de la Norvège, du Danemark, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Australie, de l'Espagne, de la Nouvelle-Zélande ; ou (iv) du Japon (les « **Pays autorisés** ») (pour éviter toute ambiguïté, le Concours n'est pas ouvert aux individus résidant dans des pays ne faisant pas partie des Pays autorisés) ; (d) posséder la capacité et l'autorité légale complète pour participer à ce Concours ; et (e) ne pas enfreindre de loi, de réglementation, de règlement, de décret ni les présentes Règles officielles. Ce Concours est assujéti à toutes les lois fédérales, nationales, provinciales, municipales et internationales applicables. Ce Concours est nul là où il est interdit, restreint ou imposé par la loi. Les cadres, directeurs, employés, agents et représentants du Groupe du concours, chacune de ses sociétés mères, filiales ou sociétés apparentées, ses agences, les fournisseurs de matériel ou de services liés au Concours et les membres de la famille proche (définis comme les parents, frères et sœurs, enfants et époux, indépendamment de leur lieu de résidence) ou membres du foyer (parents ou non-parents) de ces cadres, directeurs, employés, agents et représentants

ne sont pas admis à participer au Concours. (Les règles précitées sont collectivement dénommées les « Critères d'éligibilité ».)

Les individus ou les entités sujets ou résidents d'un pays soumis à des sanctions mises en œuvre par l'US Department of Treasury Office of Foreign Assets Control (OFAC, organisme de contrôle financier, dépendant du département du Trésor des États-Unis) ne sont pas éligibles, y compris les individus mentionnés dans la liste SDN de l'OFAC. Si un Pays autorisé ou un participant est inscrit sur une liste de parties interdites ou restreintes des États-Unis, ou fait l'objet de sanctions de l'OFAC avant l'acceptation d'une récompense, l'Organisateur peut disqualifier le participant et annuler la participation.

MODALITÉS DE PARTICIPATION : AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. LES FRAIS DE PARTICIPATION NE SERONT PAS REMBOURSÉS. Un accès à Internet à votre charge, un accès au jeu The Elder Scrolls Online et un compte ESO valide sont requis.

Pendant la Période de soumission, les participants éligibles sont incités à soumettre quatre captures d'écran représentant leurs créations de logement uniques (les « **Images** ») et exprimant leur créativité et leur définition personnelle de la détente (le « **Thème** »). Il faut générer au moins quatre (4) images, sans dépasser six (6) images. Les captures d'écran peuvent être au format JPG ou PNG et doivent présenter la conception exclusive créée. Toutes les captures d'écran doivent être dans la meilleure résolution possible, 1920 x 1080 au minimum. Dans le cadre de ce Concours, il est permis d'utiliser des modules d'effets et d'éclairage du jeu, mais il est interdit de modifier des captures d'écran tirées du jeu à l'aide de Photoshop ou d'un autre logiciel de traitement des images.

Aucune autre méthode de participation ne sera acceptée. Les participations doivent être envoyées au format JPG ou PNG uniquement. *Votre candidature ne peut pas contenir des éléments soumis à droits d'auteur ou déposés, tels que des logos, des illustrations et des images autres que ceux autorisés par l'Organisateur, le cas échéant. L'utilisation d'éléments soumis à droits d'auteur ou déposés autres que ceux de l'Organisateur et les vôtres est strictement interdite. Votre participation ne doit pas contenir de langage grossier ou vulgaire ou de discours illégal ou inclure de contenu explicite, diffamatoire, obscène, pornographique, violent (p. ex. : associé au meurtre, aux armes, à la cruauté, aux abus, etc.), discriminatoire (basé sur l'ethnie, le sexe, la religion, l'origine nationale, le handicap physique, l'orientation sexuelle ou l'âge), illégale (p. ex. : consommation d'alcool chez les mineurs, consommation de drogues, piratage informatique, etc.), choquant, menaçant, vulgaire ou harcelant. Votre participation ne doit en aucun cas enfreindre les droits de tiers, ou faire des remarques ou des allusions désobligeantes à tout contenu exclusif de l'Organisateur, ou à tout produit d'autres éditeurs de jeux vidéo et studios de développement de jeux vidéo. Votre participation doit respecter les critères d'éligibilité indiqués ci-dessus, ou celle-ci sera annulée et ne pourra pas être utilisée pour le Concours.*

Toutes les participations doivent s'inscrire dans l'un des thèmes fixés et les participants éligibles doivent préciser pour quelle catégorie ils soumettent leur création. Les participants éligibles peuvent, s'ils le souhaitent, participer dans les quatre catégories, mais ils ne pourront remporter qu'un seul grand prix ou second prix.

Catégories de participation :

- Chambres d'auberge douillettes – Petits espaces, ambiance chaleureuse

- Doit intégrer des éléments représentant l'un des mots-clés des Visites de maison suivants : Douillette, Bibliothèque, Résidences
- Jardin secret – Extérieurs enchanteurs
 - Doit intégrer des éléments représentant l'un des mots-clés des Visites de maison suivants : Créatures, Jardins, Secrets cachés
- Jour de festival – Le jour du festival est arrivé !
 - Doit intégrer des éléments représentant l'un des mots-clés des Visites de maisons suivants : Festif, Jeux, Villes
- Créations de premier ordre – Créations complètes permettant aux créateurs aguerris d'afficher leurs compétences
 - Doit intégrer des éléments représentant l'un des mots-clés des Visites de maisons suivants : De zéro, Expositions, Magie (il est permis d'utiliser n'importe quelle maison ou parcelle vide du jeu)

Pour participer au Concours, les participants éligibles doivent accéder au site Web <https://woobox.com/b8u3e2> (le « **Site Web de soumission** ») pendant la Période de soumission et remplir le formulaire de participation qui s'y trouve, en fournissant tous les renseignements demandés, et joindre au minimum quatre (4) et au maximum six (6) images de leur création de logement unique par participation (le formulaire de soumission et les Images sont ci-après collectivement dénommés la « **Soumission** »). Une fois qu'ils auront téléchargé une Soumission complète sur le Site Web de soumission, les participants recevront une (1) participation au Concours.

La Soumission doit respecter les « **Exigences de soumission** » suivantes : (i) à l'exception des « Éléments de l'Organisateur » (tels que définis ci-dessous), la Soumission doit être une œuvre originale inédite du participant et ne pas représenter ou mettre l'accent sur des éléments, des logos ou des marques de commerce protégés qui sont la propriété de tiers ; (ii) si la Soumission comprend des éléments qui ne sont pas des Éléments de l'Organisateur, le participant doit fournir, sur simple demande, toutes les autorisations et décharges liées à la Soumission (si un participant ne peut pas fournir les décharges requises, l'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier la Soumission concernée, de s'efforcer d'obtenir les décharges et autorisations à son profit ou d'autoriser la Soumission concernée à rester dans le Concours) ; et (iii) la Soumission ne doit pas contenir d'images que l'Organisateur juge obscènes, pornographiques, vulgaires ou autrement choquantes. Dans les présentes Règles officielles, le terme « **Éléments de l'Organisateur** » désigne les illustrations, images, dessins, marques de commerce, marques de services et autres éléments issus du Jeu.

Limite d'une (1) Soumission par catégorie, avec un maximum de quatre (4) Soumissions par participant éligible au total. Toutes les Soumissions doivent être reçues avant la fin de la Période de soumission. Aucun changement ni aucune nouvelle version des Soumissions ne sera accepté(e) une fois la Soumission initiale effectuée. Toute Soumission que l'Organisateur juge, à son entière et absolue discrétion, contraire aux Exigences de soumission, en tout ou partie, peut être disqualifiée et ne sera pas éligible à participer au Concours. Sauf mention contraire des présentes Règles officielles, et dans la limite des choix impartis aux participants au moment de leur participation, les données personnelles recueillies dans le cadre du Concours seront utilisées conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, consultable [ici](#).

La participation doit être soumise par le participant, et uniquement selon les modalités décrites ci-dessus. Les participations soumises par un autre individu ou une autre entité ou provenant d'un autre site Internet ou d'une autre adresse e-mail, y compris, mais sans s'y limiter, les notifications d'inscription à des tirages au sort commerciaux ou les sites de service d'inscription, seront déclarées nulles et seront disqualifiées de ce Concours. Toute altération du processus de participation ou du fonctionnement du Concours, y compris,

sans s'y limiter, l'utilisation de tout appareil pour automatiser le processus de participation, est interdite et toute participation dont l'Organisateur estime, à son entière discrétion, qu'elle a été soumise de cette façon sera annulée. Si un litige quant à l'identité de l'individu ayant effectivement soumis une participation ne peut être résolu à la satisfaction de l'Organisateur, la participation en question sera réputée inéligible. Les Entités du Concours ne sont pas responsables de l'inexactitude des informations de la participation, qu'elle résulte d'utilisateurs d'Internet ou de tout équipement ou programme associé à ou utilisé dans le cadre du Concours, ou d'une éventuelle erreur technique ou humaine lors des Soumissions ou du traitement des participations au Concours. Les Entités du concours ne sont pas responsables des erreurs, omissions, interruptions, suppressions, vols ou destructions ou altérations des participations, ni des accès non autorisés à celles-ci.

REMARQUE IMPORTANTE : tout participant qui intègre des droits de propriété intellectuelle ou des éléments détenus par un tiers dans sa Soumission le fait à ses risques et périls. Sans aucunement limiter, étendre ni modifier les Conditions d'utilisation consultables à l'adresse : <https://documents.bethesda.net/fr/terms-of-service>, qui resteront pleinement en vigueur et continueront à produire leurs effets, si l'Organisateur est dûment avisé qu'un élément de la Soumission d'un participant contrevient aux droits d'une autre personne ou s'il reçoit une demande juridiquement valide de retirer la Soumission concernée du Site Web de soumission (tel que défini aux présentes) en raison d'une telle violation, cette Soumission peut être retirée du Site Web de soumission ou disqualifiée du Concours, à l'entière discrétion de l'Organisateur. Par ailleurs, aucun participant ne sera éligible à recevoir une récompense à moins que l'Organisateur n'établisse, à son entière et absolue discrétion, que sa Soumission a été valablement autorisée à toutes fins juridiques.

En soumettant une participation :

- 1) vous confirmez avoir lu, compris et accepté ces Règles officielles ;
- 2) vous reconnaissez que l'Organisateur détient tous les droits de propriété et de propriété intellectuelle sur et pour The Elder Scrolls Online (le « **Jeu** »), y compris son contenu, comme précisé dans les Conditions d'utilisation de l'Organisateur, consultables à l'adresse : <https://www.zenimax.com/fr/legal/terms-of-service> ; l'Organisateur vous accorde par les présentes le droit de capturer des images ou du contenu du jeu pour les intégrer à une Soumission pour ce Concours ;
- 3) vous garantissez que votre participation (à l'exception du contenu du Jeu détenu par l'Organisateur) est votre création originale et qu'elle respecte les droits de propriété intellectuelle, les droits de confidentialité et de personnalité ou tout autre droit légal ou en *common law* des tiers, à l'exception des éléments expressément fournis par l'Organisateur pour le Concours, que le participant a le droit d'utiliser uniquement dans le cadre de sa participation au Concours ;
- 4) vous acceptez d'indemniser le Groupe du concours de toute réclamation de tiers relative à la propriété ou à l'utilisation de la participation, en assumant directement la responsabilité ;
- 5) vous garantissez que votre participation n'est pas vulgaire, diffamatoire, calomnieuse, obscène ou autrement contraire à la loi, et qu'elle ne contrevient pas aux Conditions d'utilisation applicables à la soumission de l'œuvre, consultables à l'adresse <https://account.elderscrollsonline.com/fr/terms-of-service> ;
- 6) vous garantissez que votre participation n'a pas déjà été publiée ;

- 7) vous acceptez de signaler à l'Organisateur si la participation est enregistrée auprès d'un Office de propriété intellectuelle, en indiquant si possible le numéro d'enregistrement ;
- 8) vous garantissez avoir l'autorisation de toute personne apparaissant (ou dont le nom, l'image ou la performance apparaît) dans la participation et que cette personne a au moins 18 ans ;
- 9) vous cédez et acceptez de céder à l'Organisateur l'intégralité des droits, titres et intérêts, y compris, sans s'y limiter, les droits d'auteur sur votre participation, notamment le droit pour l'Organisateur de modifier, corriger ou autrement changer votre participation ;
- 10) vous reconnaissez et acceptez que la cession et le transfert de votre participation sont exclusifs et pour la durée des droits de propriété dans le monde entier ;
- 11) vous acceptez de céder irrémédiablement tous droits d'auteur, droits de marque, droits à la vie privée et tout autre droit légal ou moral pouvant empêcher l'Organisateur d'utiliser la participation ou nécessiter une autorisation supplémentaire afin que l'Organisateur utilise la participation ;
- 12) vous acceptez que l'Organisateur puisse afficher votre nom et votre identifiant de compte sur son site Web ou sur ses réseaux sociaux, ainsi que dans toute publicité et annonce de l'Organisateur, dans ce Concours ou dans d'autres promotions de l'Organisateur, sans vous en aviser ni vous rétribuer ou indemniser, sauf si la loi l'interdit ;
- 13) vous acceptez de pouvoir être contacté par l'Organisateur ou ses agents par téléphone, courrier, e-mail ou messagerie privée sur le compte ESO que vous avez utilisé pour soumettre votre participation ;
- 14) vous acceptez de signer la documentation mentionnée dans la Règle 6.2, y compris tous les documents nécessaires pour valider le transfert de la participation à l'Organisateur, valable dans le monde entier et pour quelque finalité que ce soit, sans limite ni autre examen, indemnisation ou approbation de votre part ou de celle de toute autre partie. En participant à ce Concours, vous acceptez que l'Organisateur puisse afficher votre participation sur le site Web du Jeu ou sur les sites Web de l'Organisateur (ou de ses affiliés) ou sur ses réseaux sociaux, à tout moment pendant ou après le Concours. L'Organisateur peut, à son entière discrétion, éditer et modifier toute participation avant de la publier. Vous acceptez et comprenez que leur participation constitue un contenu généré par l'utilisateur (le « **Contenu généré par les utilisateurs** ») soumis aux conditions d'utilisation de l'Organisateur, qui sont disponibles sur <https://www.zenimax.com/fr/legal/terms-of-service>, et sera traitée comme tel. Pour éviter toute ambiguïté, vous reconnaissez et comprenez que le CGU peut être utilisé par l'Organisateur de manière exclusive et à toutes fins, y compris, mais sans s'y limiter, la copie, la présentation, la distribution, la mise à disposition pour le streaming/téléchargement, la présentation en public et toute autre utilisation, à sa discrétion.
- 15) Vous accordez irrévocablement à l'Organisateur l'ensemble des permissions, consentements et renoncations nécessaires, y compris, en ce qui concerne les droits dits moraux et les droits des artistes nécessaires à une utilisation sans restriction de votre participation, notamment le droit d'éditer, d'adapter, de réorganiser, de modifier ou de changer la ou les participations de toute manière, y compris en la combinant avec d'autres œuvres, sans qu'il lui soit nécessaire de vous aviser ou de vous demander la permission. Les participations ne seront pas rendues. L'Organisateur a par conséquent le droit d'utiliser chaque participation dans tous les médias à des fins de promotion, de publicité, de marketing, que ce soit en lien avec le Concours ou d'autres promotions de l'Organisateur, ou comme l'Organisateur le juge adéquat, sans qu'il lui soit nécessaire d'en aviser le participant ou de lui en demander la

permission. Cependant, l'Organisateur n'a aucune obligation (expresse ou tacite) de le faire ou d'utiliser la ou les participations d'une quelconque manière.

- 16) Vous reconnaissez n'avoir droit à aucun crédit ou publicité si la participation est utilisée par l'Organisateur, mais vous l'autorisez par les présentes à en faire usage. Aucune indemnisation ne sera versée en contrepartie de la participation au Concours, de l'utilisation ou non d'une participation par l'Organisateur ou pour un quelconque autre motif.

SÉLECTION ET NOTIFICATION DU GAGNANT : Sous réserve que le nombre des Soumissions éligibles reçues soit suffisant, à la fin de la Période de soumission au moins deux membres du personnel de l'Organisateur ou de ses affiliés ainsi que deux juges indépendants (le « **Jury** ») examineront les Soumissions reçues et sélectionneront jusqu'à douze (12) gagnants (chacun, un « **Gagnant** ») d'après les critères suivants : (i) qualité globale et créativité du logement conçu (50 %) ; (ii) caractère innovant des différents éléments de design et utilisation des meubles (40 %) ; et (iii) interprétation globale et expression artistique du thème choisi (10 %) (les « **Critères de sélection** »). Les décisions du Jury sont définitives et ne pourront faire l'objet d'aucun recours. En cas d'égalité, le participant ayant obtenu le score le plus élevé dans la catégorie « créativité » sera déclaré Finaliste potentiel.

À l'issue de la Période de sélection, le Jury retiendra jusqu'à douze (12) gagnants : quatre [4] gagnants des grands prix (un par catégorie) ; huit [8] seconds prix (deux par catégorie). En cas d'égalité, les participants seront départagés au profit du Finaliste ayant obtenu le meilleur score de « créativité » lors de l'évaluation initiale du Jury. Les gagnants potentiels feront l'objet d'une vérification, portant notamment sur le respect des présentes Règles officielles. Les gagnants potentiels seront notifiés par e-mail à l'aide des coordonnées renseignées lors de la participation le ou aux alentours du jeudi 26 juin 2025, à 10 h 00 HE. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de la perte, de l'interception ou du défaut de réception de tout avis au gagnant par un gagnant potentiel, quel qu'en soit le motif. Si, malgré des efforts raisonnables, un gagnant potentiel ne répond pas dans le délai indiqué dans l'avis au gagnant, ou si la récompense ou l'avis au gagnant est renvoyé(e) parce que refusé(e) ou non distribuable à ce gagnant potentiel, celui-ci perdra sa récompense et un autre gagnant pourra être sélectionné. Si un gagnant potentiel est jugé inéligible ou n'a pas respecté les présentes Règles officielles, ou s'il refuse une récompense pour un quelconque motif avant sa remise, il sera disqualifié et un autre gagnant pourra être sélectionné. L'Organisateur pourra ensuite tenter de contacter jusqu'à deux (2) gagnants potentiels d'une récompense, en suivant cette procédure, et s'il n'y a toujours pas de gagnant confirmé pour cette récompense suite à ces tentatives, la récompense pourrait ne pas être attribuée.}

RÉCOMPENSES : Douze (12) récompenses disponibles : quatre (4) grands prix (un par catégorie) ; huit (8) seconds prix (deux par catégorie).

Classement	Récompense	Valeur commerciale approximative (« VCA »)
Grand prix	<ul style="list-style-type: none">• Une session de chat vidéo de 30 minutes avec l'équipe Logement d'Elder Scrolls Online• Douze (12) mois d'abonnement ESO Plus™ (dont 19 800 couronnes)• Une demeure de jeu au choix du gagnant (qui doit avoir été vendue directement dans la Boutique à Couronnes à un certain moment)	139,99 USD

	<ul style="list-style-type: none"> • Dix (10) articles d'ameublement de luxe au choix du gagnant (qui doivent avoir été disponibles dans ESO à un certain moment) • Deux invités au choix du gagnant (qui doivent avoir été directement vendus dans la Boutique à Couronnes à un certain moment) • Une œuvre Homestead ou une capture d'écran des médias artistiques sur le thème du logement, signée par l'équipe Logement (au choix du gagnant) • L'inclusion d'un montage vidéo pour les réseaux sociaux montrant l'œuvre du gagnant et indiquant son nom et son classement dans la compétition. 	
Second prix	<ul style="list-style-type: none"> • Six (6) mois d'abonnement ESO Plus™ (dont 9 900 couronnes) • Une demeure de jeu au choix du gagnant (qui doit avoir été vendue directement dans la Boutique à Couronnes à un certain moment) • Cinq (5) articles d'ameublement de luxe au choix du gagnant (qui doivent avoir été disponibles dans ESO à un certain moment) • Un invité au choix du gagnant (qui doit avoir été directement vendu dans la Boutique à Couronnes à un certain moment) • Une œuvre Homestead ou une capture d'écran des médias artistiques sur le thème du logement, signée par l'équipe Logement (au choix du gagnant) 	77,94 USD

Aucune remise en espèces ni aucun échange de récompense ne seront permis, mais l'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer en tout ou partie les récompenses indiquées par des récompenses d'une valeur comparable en cas d'indisponibilité, quelle qu'en soit la raison. Les différentes composantes des récompenses ne seront livrées qu'à des adresses situées aux États-Unis. La VCA totale de l'ensemble des récompenses s'élève à 1 183,48 USD.

CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX RÉCOMPENSES : Les récompenses seront attribuées uniquement si chaque gagnant potentiel a respecté l'intégralité des présentes Règles officielles. Les différentes composantes des récompenses ne peuvent être ni cédées ni transférées. Les détails et autres restrictions liés aux récompenses qui ne sont pas couverts par les présentes Règles officielles seront définis par l'Organisateur, à son entière discrétion. Aucune remise en espèces ni aucun échange de récompense ne seront permis, mais l'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer en tout ou partie

les récompenses indiquées par des récompenses d'une valeur comparable en cas d'indisponibilité, quelle qu'en soit la raison. Chaque gagnant est seul responsable des impôts fédéraux, nationaux ou locaux, ainsi que des déclarations qui découlent des récompenses et de tous autres frais ou coûts connexes. L'Organisateur peut, à son entière discrétion, déduire ou retenir le montant des impôts applicables sur toute récompense en espèces ou équivalent monétaire. L'Organisateur émettra et soumettra un formulaire IRS 1099 ou tout document fiscal équivalent eu égard à la valeur au détail de toute récompense ou de tous autres objets de valeur transférés à chaque gagnant par l'Organisateur, conformément aux exigences de l'IRS. L'Organisateur peut également transmettre ces documents à un organisme public national ou local conformément à la loi. Le fait qu'un gagnant refuse ou omette de se conformer aux exigences fiscales nécessaires et appropriées, de se soumettre à une retenue ou de respecter d'autres exigences de conformité (comme indiquer un numéro de Sécurité Sociale, remplir le formulaire IRS W-8BEN ou le formulaire IRS W-9 ou fournir une information équivalente), comme établi par l'Organisateur à son entière discrétion, pourra entraîner le retrait de la récompense et un autre gagnant potentiel pourra être sélectionné conformément aux présentes Règles officielles. L'Organisateur remettra les récompenses sous réserve des retenues applicables et le montant de la récompense ainsi transféré, après déduction des retenues applicables, constituera le cas échéant l'intégralité du versement de la récompense. Chaque gagnant potentiel devra signer une attestation d'éligibilité, une Décharge de responsabilité et (là où l'imposition d'une telle condition est légale) une Renonciation à publicité (collectivement dénommées les « **Documents d'obtention de la récompense** »). Si un gagnant potentiel omet ou refuse de signer et de renvoyer les Documents d'obtention de la récompense avant la date limite indiquée dans l'avis au gagnant, il sera disqualifié et un autre gagnant pourra être sélectionné.

L'Organisateur ne donne aucune garantie et décline par les présentes toute garantie, expresse ou implicite, eu égard à toute récompense fournie en lien avec le Concours. SANS LIMITER LE CARACTÈRE GÉNÉRAL DE CE QUI PRÉCÈDE, CES RÉCOMPENSES SONT FOURNIES « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, ET L'ORGANISATEUR DÉCLINE PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

DONNÉES PERSONNELLES : L'Organisateur et ses agents autorisés recueilleront, utiliseront, divulgueront et traiteront les données personnelles que vous communiquez lors de votre participation au Concours uniquement comme indiqué dans la Politique de confidentialité en ligne de l'Organisateur, consultable à l'adresse : <https://www.zenimax.com/fr/legal/privacy-policy> (la « **Politique de confidentialité** »), et aux fins spécifiques de gestion du Concours, d'annonce des gagnants du Concours, de remise des récompenses, de conservation des dossiers et de respect des obligations légales dans tous les pays où le Concours est ouvert. En participant au Concours, vous comprenez et reconnaissez que vos données personnelles seront utilisées à ces fins et comme indiqué dans notre Politique de confidentialité. En participant à ce Concours, vous consentez à ce que nous recueillions, utilisions et divulguions vos données personnelles à ces fins. En participant à ce Concours, vous cédez à l'Organisateur le droit d'utiliser et de réutiliser, dans tous les médias, votre nom (y compris le nom de votre compte), votre photographie et image, ainsi que les informations biographiques éventuellement fournies. Vous disposez également, dans certaines circonstances, de droits spécifiques (notamment d'accès, de transférabilité, de correction, de suppression, de contestation et de restriction) en ce qui concerne notre traitement de vos données personnelles. Pour en savoir plus sur vos droits et sur leurs modalités d'exercice, veuillez consulter notre Politique de confidentialité ou nous contacter à l'adresse : privacy@support.zenimax.com.

En acceptant une récompense, le gagnant accepte que l'Organisateur utilise son nom, sa ville/son État ou sa province de résidence, sa photographie, ses informations biographiques, ses déclarations, sa voix et son image pour toutes les campagnes publicitaires que l'Organisateur peut mener en lien avec le Concours dans tout média ou sous tout format, existant ou futur, y compris, mais sans s'y limiter, le World Wide Web, et ce en tout temps et de manière illimitée, sans autre avis ni indemnisation. Les informations personnelles des gagnants du Concours compilées et/ou rendues anonymes peuvent être utilisées par le Groupe du concours pour communiquer avec ses détaillants et distributeurs à propos du Concours. Vous avez été informé et reconnaissez en participant au Concours que certains destinataires des données peuvent se trouver dans des territoires, comme les États-Unis, dont les lois n'offrent pas un niveau de protection des données personnelles équivalent à celui appliqué au sein de l'Union européenne ou dans d'autres Pays autorisés.

Toutes les informations personnelles fournies dans le cadre de ce Concours seront utilisées par l'Organisateur, ses affiliés et ses agences de publicité et de marketing impliqués dans ce Concours à des fins de gestion du Concours. La Politique de confidentialité s'applique à ce Concours ainsi qu'à toutes les informations que nous recevons dans le cadre de votre participation.

Transferts vers les États-Unis. Les sites Web du Concours et les données personnelles que vous soumettez (comme indiqué dans les présentes Règles officielles) seront hébergés et traités, aux fins décrites ci-dessus, sur des serveurs situés aux États-Unis, où le Groupe du concours est établi. Les données personnelles que vous fournissez peuvent par conséquent être soumises à la législation des États-Unis, qui est susceptible de ne pas garantir le même type ou niveau de protection des données que la législation de votre pays. Nous prenons des mesures afin de vous garantir que les données personnelles transférées hors de votre pays de résidence bénéficient de protections adéquates, comme indiqué dans notre Politique de confidentialité (pour demander des informations sur ces protections ou les pratiques de confidentialité, contactez-nous comme indiqué dans la Politique de confidentialité : <https://www.zenimax.com/fr/legal/privacy-policy>).

Utilisateurs ne résidant pas dans l'Espace économique européen ou en Suisse : En participant au Concours, vous reconnaissez comprendre et accepter notre Politique de confidentialité. En acceptant une récompense, chaque gagnant accepte que le Groupe du concours utilise son nom, sa ville/son État ou sa province de résidence, sa photographie, ses informations biographiques, ses déclarations, sa voix et son image dans toutes les campagnes publicitaires ou promotionnelles liées au Concours menées par le Groupe du concours dans tout média ou sur tout format, existant ou futur, y compris, mais sans s'y limiter, le World Wide Web, et ce en tout temps et de manière illimitée, sans autre avis ni indemnisation. Les informations personnelles des gagnants du Concours compilées et rendues anonymes peuvent être utilisées par le Groupe du concours pour communiquer avec ses détaillants et distributeurs à propos du Concours.

Utilisateurs dans l'Espace économique européen et en Suisse : ZeniMax Media Inc. est responsable du traitement de vos données personnelles. Notre traitement de vos données personnelles relatives au Concours (1) a pour fondement juridique l'exécution de notre accord avec vous, y compris si nécessaire la gestion du Concours et l'attribution des récompenses (article 6(1)(b) du Règlement général sur la protection des données ou « RGPD ») ; (2) est conforme aux lois applicables, y compris pour répondre aux impératifs de conservation des données et conformément à nos obligations légales en vertu des lois notamment de l'UE et de la Suisse ainsi que des pays dans lesquels nous donnons accès au Concours (article 6(1)(c) du RGPD) ; (3) représente nos intérêts commerciaux légitimes (y compris la gestion du Concours à des fins

promotionnelles et la conservation d'archives commerciales pertinentes (article 6(1)(f) du RGPD) ; et (4) constitue une nécessité pour établir, protéger ou défendre nos droits légaux, notamment en cas de litige ou d'action en justice impliquant le Concours (article 6(1)(f) du RGPD). En participant au Concours, vous reconnaissez avoir lu et compris la Politique de confidentialité (<https://www.zenimax.com/fr/legal/privacy-policy>), qui explique la manière dont sont traitées vos données personnelles en lien avec le Concours. Si vous refusez de nous fournir des données personnelles indiquées comme obligatoires sur le formulaire de participation, votre participation au Concours ne sera pas valide. Vos données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire à la gestion du Concours, pour contacter les gagnants potentiels et attribuer les récompenses, ainsi que, le cas échéant, pendant la durée de la Décharge et pendant une période supplémentaire afin de garantir leur disponibilité en cas de litige ou de conflit, pendant les délais de prescription applicables, ou aussi longtemps que la loi l'exige.

Pour en savoir plus sur les pratiques de confidentialité de l'Organisateur, veuillez consulter notre Politique de confidentialité à l'adresse : <https://www.zenimax.com/fr/legal/privacy-policy>.

DROITS SUR LES SOUMISSIONS : Moyennant une contrepartie valable, dont la réception et la validité sont reconnues par les présentes, chaque participant concède par les présentes de manière irrévocable aux Entités du Concours et à leurs successeurs, cessionnaires et ayants droit, une licence non exclusive pour (mais pas l'obligation de) reproduire, présenter publiquement, afficher publiquement, diffuser en streaming, exploiter la Soumission, d'en créer des œuvres dérivées ou de l'utiliser autrement, en tout ou en partie, à toute fin, notamment, mais sans s'y limiter, à des fins commerciales, dans tout média existant ou futur, dans le monde entier et à perpétuité. Les Entités du concours ont le droit, à leur entière discrétion, d'éditer, de monter, d'animer, de numériser, de reproduire ou de modifier la Soumission à toute fin qu'elles estiment nécessaire ou souhaitable. Chaque participant renonce donc irrévocablement à tous « droits moraux » qu'ils pourraient faire valoir à ce titre. Les Entités du concours conserveront les droits concédés sur chaque Soumission, même en cas de disqualification ou de non-respect des Exigences de soumission, et même s'il est établi que le participant à l'origine de la Soumission n'est pas éligible à participer au Concours.

DÉCLARATIONS ET GARANTIES/INDEMNISATION : Chaque participant déclare et garantit ce qui suit : (i) excepté au regard des Éléments de l'Organisateur utilisés conformément aux modalités des présentes Règles officielles et sans modification, la Soumission ne contrevient pas et ne contreviendra pas à l'avenir aux droits de propriété intellectuelle ou à d'autres droits d'une quelconque autre personne ou entité ; et (ii) la Soumission respecte les Exigences de soumission, ne contrevient pas ni ne contreviendra à l'avenir à un quelconque droit en vigueur et n'est pas ni ne sera à l'avenir diffamatoire ou vulgaire. Chaque participant accepte de dégager les Entités du Concours de toute responsabilité et de les indemniser eu égard à toutes réclamations de tiers, tous engagements, tous jugements, toutes pertes, tous préjudices, tous frais et dépenses, y compris les pénalités, les intérêts ainsi que les honoraires de conseil extérieur raisonnables et les frais de défense, et au règlement d'un tel litige découlant de, reposant sur ou occasionné par un manquement ou une allégation qui, si elle est avérée, constitue un manquement du participant à ses déclarations, garanties, engagements ou obligations en vertu des présentes, y compris, sans s'y limiter, tout acte ou déclaration du participant dans le cadre du Concours.

RENONCIATION À PUBLICITÉ : Sans limiter aucunement les droits concédés dans la Soumission, tels qu'énoncés ci-dessus, l'acceptation d'une récompense vaut l'octroi par le gagnant d'une autorisation aux Entités du concours pour utiliser la Soumission de chaque gagnant (le cas échéant) ainsi que son nom, son pseudo sur les réseaux sociaux, sa photographie, son image, sa voix, ses informations biographiques, ses déclarations et son adresse (ville et État) dans et en lien avec tout support publicitaire, marketing et promotionnel pour le Concours et les Entités du concours, et pour toutes les utilisations de la Soumission autorisées aux présentes, dans le monde entier et sur toute forme de média, ainsi que par tous moyens et sur

tous médias, existants ou développés ultérieurement, à perpétuité, sans obligation, avis ni autre indemnisation du gagnant. Chaque gagnant dégage par ailleurs par les présentes les Entités du Concours de toute responsabilité à cet égard.

NATURE DE LA RELATION/RENONCIATION À UNE COMPENSATION ÉQUITABLE :

Chaque participant reconnaît par les présentes que la relation qui le lie aux Entités du Concours n'a pas de caractère confidentiel, fiduciaire ou autrement spécial, et que sa décision de remettre sa Soumission à l'Organisateur aux fins du Concours ne place pas les Entités du Concours dans une position différente de celle des membres du grand public au regard des éléments de sa Soumission. Chaque participant comprend et reconnaît que les Entités du Concours ont largement accès à des idées, histoires, dessins et autres productions littéraires, et que de nouvelles idées sont sans cesse soumises aux Entités du Concours ou sont élaborées par leurs propres collaborateurs. Chaque participant reconnaît par ailleurs que plusieurs idées peuvent rivaliser avec ou être similaires ou identiques à la Soumission quant au thème, à l'idée, à la trame, au format ou à d'autres égards. Chaque participant reconnaît ne pas avoir droit à une quelconque indemnisation eu égard à l'utilisation d'un élément similaire ou identique par une Entité du Concours. Chaque participant reconnaît que les Entités du Concours n'assument pas actuellement, et n'assumeront pas à l'avenir, de devoir ou d'obligation, directs ou indirects, accessoires, du fait d'autrui ou autres eu égard à toute violation ou à la protection des droits d'auteur sur la Soumission. Enfin, chaque participant reconnaît que, eu égard à toute réclamation de sa part concernant ou découlant de l'exploitation ou de l'utilisation, réelle ou supposée, par une Entité du Concours de toute Soumission ou d'un autre élément soumis dans le cadre du Concours, tout préjudice éventuel ainsi causé au participant ne saurait être irréparable ou suffire autrement à l'autoriser à demander une injonction ou à exercer un autre recours équitable et que ses droits et recours dans ce cas se limitent strictement au droit d'obtenir, le cas échéant, des dommages et intérêts dans le cadre d'une action en justice.

LIBERTÉ D'UTILISATION : Les Entités du Concours n'assument aucune obligation (expresse ou implicite) d'utiliser ou d'exploiter autrement une quelconque Soumission, ni de poursuivre sa diffusion ou son exploitation si elle a commencé. Les Entités du Concours peuvent par ailleurs à tout moment cesser d'utiliser la Soumission, quel qu'en soit le motif, avec ou sans justification légale ou prétexte légitime, et les participants n'ont droit à aucuns dommages et intérêts ou autres recours à cet égard.

DATES ET DÉLAIS/NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDU : Compte tenu du caractère unique et de la portée du Concours, l'Organisateur se réserve le droit, en plus des autres droits réservés aux présentes, de modifier les dates ou délais fixés dans les présentes Règles officielles ou régissant autrement le Concours. L'Organisateur ne peut pas prédire précisément le nombre de participants au Concours.

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE : Si l'Organisateur souhaite obtenir d'autres mandats, certificats d'engagement pour la Soumission ou d'autres documents qu'il peut raisonnablement demander afin de mettre en œuvre les présentes Règles officielles, chaque participant accepte de les signer à la demande de l'Organisateur.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE/FORCE MAJEURE : Chaque participant (et le parent ou représentant légal de chaque participant mineur) reconnaît que l'Organisateur (A) n'est pas responsable, et est donc libéré de tout coût, blessure, perte ou préjudice de tout genre, y compris, sans s'y limiter, la mort ou une blessure corporelle, causée en tout ou partie, directement ou indirectement, par la participation au Concours ou toute activité liée au Concours, ou par l'acceptation, la réception, la possession ou l'utilisation ou le détournement de toute récompense, et (B) n'a donné aucune garantie ni fait de déclaration expresse ou implicite, en fait ou en droit, au sujet de toute récompense, y compris, sans s'y limiter, la qualité de cette récompense ou son adéquation à une fin particulière. L'Organisateur décline toute responsabilité pour tout préjudice subi par le système informatique du participant ou de toute autre personne, occasionné par l'accès au Serveur Discord ou la participation au Concours, ou pour toute

défaillance d'un système informatique, d'une ligne téléphonique, d'un matériel, logiciel ou programme, ou d'autres erreurs, pannes, retards de transmissions informatiques ou ralentissements des connexions réseau, qu'ils soient de nature technique ou humaine. Sans limiter le caractère général de ce qui précède, l'Organisateur n'est pas responsable des Soumissions ou avis au gagnant incomplets, illisibles, envoyés à la mauvaise adresse, mal imprimés, tardifs, perdus, endommagés, volés ou non affranchis, ni de la perte, de l'interruption, de l'inaccessibilité ou de l'indisponibilité de tout réseau, serveur, satellite, fournisseur d'accès Internet, site Internet ou autre connexion, pas plus que des erreurs d'acheminement des transmissions informatiques, téléphoniques ou câblées, des défaillances techniques, pannes, difficultés ou autres erreurs de toute sorte ou nature, ni de toute collecte d'informations incorrecte ou incomplète ou de tout échec d'une collecte d'informations. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier un individu ayant altéré le processus de participation ou le fonctionnement du Concours ou du Serveur Discord, ayant violé l'une de ces Règles officielles, ou ayant agi de façon déloyale ou perturbatrice, ou ayant l'intention de perturber ou de discréditer le bon fonctionnement du Concours, ou ayant importuné, menacé ou harcelé une autre personne. L'Organisateur se réserve en outre le droit de réclamer à cette personne des dommages et intérêts, dans toute la mesure permise par la loi. Aucune participation reproduite mécaniquement, illisible, incomplète, falsifiée, générée par un logiciel ni autre participation multiple automatisée ne sera acceptée. Si un litige concernant l'identité de l'individu effectivement à l'origine de la Soumission ne peut être résolu à la satisfaction de l'Organisateur, cette Soumission sera réputée inéligible. L'Organisateur se réserve le droit de modifier, d'étendre, de suspendre ou de mettre fin au Concours s'il établit, à son entière discrétion, que le Concours est techniquement perturbé ou corrompu, ou si des problèmes techniques ou de fraude, des pannes ou des dysfonctionnements ou toute autre cause hors du contrôle de l'Organisateur ont détruit ou sévèrement perturbé l'intégrité, la gestion, la sécurité, le bon déroulement ou la faisabilité du Concours comme envisagé aux présentes. Si un nombre insuffisant de participations éligibles a été reçu, ou si l'Organisateur est dans l'impossibilité d'attribuer les récompenses ou de poursuivre le Concours comme envisagé aux présentes du fait de tout événement hors de son contrôle, y compris, sans s'y limiter, un incendie, une inondation, un tremblement de terre, une tempête, une épidémie, une pandémie, une crise de santé publique, une maladie, un virus ou toute autre catastrophe naturelle similaire ou non, un cas de force majeure ou l'acte d'un ennemi public, une émeute ou des troubles sociaux, un acte de tout gouvernement ou autorité gouvernementale, une coupure d'électricité, de satellite ou une défaillance de l'équipement, une défaillance des lignes de télécommunications ou une défaillance ou panne d'une centrale, de machines ou de véhicules opérés par un tiers, un conflit salarial, une grève, un lock-out, une menace de guerre, un conflit armé, des attaques terroristes, une guerre déclarée ou non déclarée, une explosion, une contamination nucléaire, chimique ou biologique, ou une interdiction de voyager, une restriction à la liberté de circulation et de rassemblement imposée par le gouvernement, ou toute autre injonction gouvernementale de toute sorte, un ordre de toute cour ou juridiction, ou une autre cause raisonnablement hors du contrôle de l'Organisateur (chacun constituant un cas de « **Force Majeure** »), l'Organisateur se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de mettre fin au Concours. Si le Concours est annulé avant sa date de fin indiquée, l'Organisateur peut (dans la mesure du possible) sélectionner le gagnant parmi les participations éligibles et non suspectes reçues à la date de l'événement entraînant l'annulation du Concours. Seules les récompenses décrites (type et quantité) dans les présentes Règles officielles seront attribuées. Les présentes Règles officielles ne peuvent pas être modifiées ou altérées autrement que par l'émission d'un document conforme à la loi par un représentant dûment autorisé de l'Organisateur. L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une stipulation des présentes Règles officielles est sans effet sur la validité ou la force exécutoire des autres stipulations. Si l'une des stipulations de ces Règles officielles est jugée nulle, inapplicable ou illégale, les présentes Règles officielles demeureront en vigueur et devront être interprétées conformément à leurs modalités comme si la stipulation nulle ou inapplicable n'en faisait pas partie.

LOI APPLICABLE/JURIDICTION COMPÉTENTE : TOUTES LES QUESTIONS CONCERNANT L'INTERPRÉTATION, LA VALIDITÉ ET LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DES PRÉSENTES RÈGLES OFFICIELLES OU DES DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS OU DE

L'ORGANISATEUR EN LIEN AVEC LE CONCOURS, SERONT RÉGIÉS PAR LES LOIS DE L'ÉTAT DU MARYLAND ET INTERPRÉTÉES CONFORMÉMENT À CELLES-CI, SANS TENIR COMPTE DE TOUT CHOIX DE LÉGISLATION NI DES RÈGLES DE CONFLITS DE LOIS QUI POURRAIENT ENTRAÎNER L'APPLICATION DES LOIS D'AUTRES ÉTATS.

CLAUSE D'ARBITRAGE : En participant à ce Concours, chaque participant reconnaît que : (i) toute revendication ou réclamation du participant contre les Entités du Concours en lien avec, découlant de ou en rapport avec (a) le Concours, (b) l'attribution ou l'obtention d'une récompense, ou (c) la détermination du cadre ou de l'applicabilité de cette convention d'arbitrage, sera résolue exclusivement par un arbitrage définitif et contraignant géré par JAMS et mené devant un seul arbitre, conformément aux règles de JAMS ; (ii) cette convention d'arbitrage est rédigée conformément à une transaction impliquant le commerce entre États et sera régie par le Federal Arbitration Act (« **FAA** »), 9 U.S.C. §§ 1-16 ; (iii) l'arbitrage se tiendra à Bethesda, Maryland ; (iv) la décision de l'arbitre sera régie par les modalités des présentes Règles officielles et de tout autre accord cité ici que le participant a accepté en lien avec le Concours ; (v) l'arbitre appliquera la loi du Maryland en accord avec le FAA et les prescriptions applicables, et il honorera les revendications de privilège reconnues par la loi ; (vi) il n'existera pas d'autorité pour toute revendication d'arbitrage de classe ou de représentation, l'arbitrage ne pouvant trancher que les revendications individuelles du participant ou de l'Organisateur. L'arbitre ne peut pas joindre ou rassembler des revendications de tiers dans une situation similaire ; (vii) l'arbitre n'a pas le pouvoir d'attribuer des dommages et intérêts au participant ou à l'Organisateur ; (viii) si le participant peut prouver que les frais d'arbitrage sont prohibitifs en comparaison au coût d'un procès, l'Organisateur paiera tout montant des frais de dossier et d'audience du participant liés à l'arbitrage que l'arbitre juge nécessaire pour éviter que l'arbitrage n'ait un coût prohibitif ; et (ix) qu'à l'exception de la sous-partie (vi) ci-dessus, si une partie de cette clause d'arbitrage est jugée nulle, inapplicable ou illégale, ou entre autrement en conflit avec les règles de JAMS, le résultat de cet arbitrage devra rester en vigueur et être interprété selon ses modalités comme si la partie nulle ou inapplicable n'en faisait pas partie. Cependant, si la sous-partie (vi) est jugée nulle, inapplicable ou illégale, alors l'intégralité de la clause d'arbitrage sera nulle est non avenue, et ni le participant ni l'Organisateur ne pourront résoudre leur litige par l'arbitrage. Pour en savoir plus sur JAMS et/ou les règles de JAMS, consultez leur site Internet à l'adresse www.jamsadr.com.

LISTE DES GAGNANTS/RÈGLES OFFICIELLES : Pour obtenir un exemplaire de toute liste des gagnants requise par la loi, veuillez envoyer une enveloppe timbrée libellée à votre adresse à : The ESO "Welcome Home" Housing Contest Winners List, Bethesda Softworks LLC, 1370 Piccard Drive, Rockville, Maryland 20850. Ces demandes devront être reçues dans les six (6) semaines suivant la fin de la Période du Concours. Les présentes Règles officielles seront publiées sur le [site Woobox associé](#) pendant la Période du Concours.